



problème avec l'agence mandatée pour la vente de ma maison

Par anner, le 19/08/2011 à 17:07

Bonjour,

J'ai signé un mandat de vente non exclusif pour ma maison.

J'ai entre temps trouvé un bien à acheter dans une autre agence.

La vente de ma maison, était nécessaire pour avoir les fonds nécessaire à l'acquisition de la nouvelle. Ce point a clairement été précisé aux deux agences.

la première agence m'a trouvé un acheteur.

Comme il était nécessaire de vendre pour pouvoir acheter, les deux agences ont convenu d'un jour précis durant lequel nous signerions en premier le compromis de vente, puis immédiatement après celui d'achat (de cette façon les délais de rétractation étaient identiques).

La veille de la signature, l'agence qui vendait mon bien n'avait toujours pas reçu de notre acheteur le sous seing (en théorie bien envoyé par courrier). Cette agence, m'a alors proposé de signer une photocopie du sous seing de vente (que l'acheteur leur avait scané) et d'aller signer mon sous seing d'achat avec ce document. Ce que j'ai refusé, sachant que je n'avais aucune preuve de l'envoi effectif du document, et sur les conseils du clerc de notaire qui serait en charge de la signature des actes définitifs de vente et d'achat.

J'ai donc exigé de l'agence qui vendait mon bien qu'elle prenne toutes les dispositions pour avoir en sa possession l'original du sous seing comme convenu, à la date prévue.

Je précise que la personne qui achetait notre bien n'était pas contrainte par un crédit pour son acquisition alors que nous si, et que les délais que nous avons pour quitter les locaux étaient très courts. La date de signature du sous seing avait d'ailleurs été prise pour que la "passation des clés" puisse se faire dans les délais.

L'acheteuse, face à l'empressement de l'agence, s'est déditée, nous l'avons appris le jour même où nous devions signer.

Aujourd'hui je ne suis plus en mandat avec cette agence (mais dans une autre et sous exclusivité) et l'acheteuse nous a contactés car elle souhaite toujours acheter.

La 1ère agence peut-elle nous réclamer quelque chose?

Par avance merci pour vos conseils

Cordialement